

PACTE POUR LA TRANSITION – LES 32 MESURES

32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques et plus justes sont proposées aux candidat·e·s à ces élections municipales. Elles nous ont été transmises par le Collectif Brestoï pour une transition citoyenne. Voici nos engagements pour ce pacte ainsi que nos réponses.

Le contenu de ce pacte est consultable ici : <https://www.pacte-transition.org/#welcome>

Nos réponses et commentaires :

1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui.

2. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : Un recours systématique aux financements éthiques paraît difficile à mettre en place mais en étendre le périmètre est un engagement.

3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.

- › Niveau 2. Nous favoriserons une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'extension du périmètre de l'alimentation en énergie renouvelable des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.

4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : difficilement accessible sur un mandat : il y a des logiciels métiers qui exigent encore Windows malheureusement.
- › Niveau 3 : oui !

5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui.

6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.

- › Niveau 1 : nous avons inscrit dans notre programme l'objectif du « zéro artificialisation »
- › Niveau 2 : la cellule foncière doit encore s'ouvrir effectivement aux citoyens et aux associations. Nous nous y engageons effectivement.
- › Niveau 3 : oui, nous mettrons en place un Espace test Agricole

7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : Oui, nous nous sommes engagés à des repas 100% de bio et/ou local et la mise en place d'une alternative végétarienne à chaque repas concernant la restauration scolaire. Un travail similaire est à mener concernant le restaurant administratif où pour l'instant aucune politique en ce sens n'a été menée.

8. Préserver et développer les trames vertes, bleues, et noires pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui, le zéro artificialisation, la mise en place de trames verte, bleue et noire sont inscrits dans les mesures du programmes de Brest Écologie Solidarités.

9. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui.

10. Protéger la ressource en eau, assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : nous avons intégré une étude sur la tarification sociale de l'eau.
- › Niveau 3 : c'est une SPL et pas une régie locale. Nous croyons à la solidarité territoriale sur ce sujet.

11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.

› Niveau 3 : on initie la démarche.

12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

› Niveau 1 : oui.

› Niveau 2 : oui.

› Niveau 3 : nous ne sommes pas sûrs de pouvoir tenir cet engagement.

13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.

› Niveau 1 : oui.

› Niveau 2 : oui.

› Le niveau 3 nous paraît difficilement atteignable en 2022.

14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.

› Niveau 1 : oui.

› Niveau 2 : oui.

› Niveau 3 : nous n'allons pas doubler le budget des transports mais nous allons l'augmenter très fortement (45 millions d'euros supplémentaires sur le mandat).

15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

› Niveau 1 : oui.

› Niveau 2 : oui.

› Niveau 3 : non, nous sommes aujourd'hui à 50 centimes par habitant/an. Nous irons jusqu'à 10 euros par habitant/an. 25 euros ne nous semble pas atteignable sur ce mandat.

16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.

› Niveau 1 : oui.

› Niveau 2 : oui.

› Niveau 3 : oui.

17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.

› Niveau 1 : oui.

18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

› Niveau 1 : oui.

› Niveau 2 : oui.

› Niveau 3 : oui.

19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.

› Niveau 1 : oui.

› Niveau 2 : oui.

› Niveau 3 : nous nous sommes engagés dans le programme à mener une étude sur la tarification incitative des déchets.

20. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui.

21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui.

22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui.

23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui.

24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui.

25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui.

26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : nous proposons la mise en place d'un service d'appui aux étrangers dans leurs démarches administratives à la Mairie en lien avec la Préfecture.

27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui.

28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : nous avons prévu la création d'une commission extra municipale sur l'aménagement de la Penfeld.

29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

- › Niveau 1 : oui.
 - › Niveau 2 : oui.
 - › Niveau 3 : oui.
- Oui, cette mesure est dans notre programme.

30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique.

- › Niveau 1 : non, nous ne mettons pas en place de CLVA. Nous mettrons en place un forum annuel des associations et des forums similaires décentralisés dans les quartiers.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui.

31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant.es.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : oui.

32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

- › Niveau 1 : oui.
- › Niveau 2 : oui.
- › Niveau 3 : on peut le faire sur la base du volontariat.